

APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE D'AUTEUR·E SCY-CHAZELLES

DU 3 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE 2020



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

crem centre
de recherche
EA 3476 sur les médiations
communication, langue, art, culture



Le Département



Scy-Chazelles



Unité de recherche de l'Université de Lorraine, le Centre de recherche sur les médiations (Crem) s'est associé au Conseil départemental de la Moselle et à la Mairie de Scy-Chazelles afin de mettre en place depuis 2016 une « résidence d'auteur » et un « laboratoire hors les murs » au sein de la Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du Département.

Ce dispositif original articulant création littéraire, médiations culturelles et recherche vise à valoriser la rencontre entre artistes professionnels et amateurs, écrivain et publics. Il est soutenu par de nombreux partenaires : Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, Région Grand Est, Le Livre à Metz-Festival Littérature & journalisme, L'Agora-médiathèque-centre social (ville de Metz), le café littéraire M-Tiss, la librairie Autour du monde, l'Institut français de Luxembourg.

Ainsi, sur la base d'un appel à candidatures, les différents partenaires offrent-ils aux auteur·e·s la possibilité d'une résidence de création d'une durée de **8 semaines, du 3 octobre au 28 novembre 2020**.

OBJECTIFS

- Encourager la création littéraire en permettant à un·e auteur·e de développer un projet de création
- Tisser des liens entre les différents acteurs du monde du livre et ceux d'autres disciplines artistiques, sur le territoire mosellan et celui de la Grande Région (Lorraine, Luxembourg, Belgique, Allemagne)
- Favoriser des rencontres avec divers auteur·e·s/publics et société/université dans le cadre du dispositif Création partagée et du laboratoire hors les murs
- Encourager l'écrivain·e et les publics à la création numérique *via* le blog résidentiel
- Créer une structure innovante et encore peu diffusée sur le territoire français mêlant création littéraire contemporaine et recherche scientifique au sein de la région Grand Est
- Lutter, par la création de ce dispositif, contre la précarité de l'écrivain·e en France, maillon économiquement le plus faible de la chaîne des différents professionnels du livre. La résidence d'auteur·e·s en tant que dispositif culturel visant à donner les conditions et les moyens matériels à l'écrivain·e

pour qu'il poursuive son travail de création sur un territoire, constitue un moyen de lutter contre cette réelle paupérisation

LIEU DE LA RÉSIDENCE

Demeure du « Père de l'Europe » (1926-1963), héritier d'une double culture franco-allemande, dont l'engagement européen semble inscrit dans ses origines transfrontalières, la Maison de Robert Schuman a été restaurée par le département de la Moselle en 2004. Le site comprend également une extension muséographique abritant une zone d'exposition permanente sur la vie et l'œuvre européenne de Robert Schuman, ainsi qu'une salle d'exposition temporaire et un auditorium. La maison de ce grand amateur de littérature collectionneur de manuscrits d'écrivains du XVII^e siècle, a obtenu en 2011 le label « Maison des Illustres » du ministère de la Culture et de la Communication. Puis, en 2015, la Commission européenne a confirmé l'attribution du « Label du patrimoine européen » à la Maison de Robert Schuman. Le Jardin de la demeure appartient au réseau transfrontalier « Jardins sans limites » qui offre 23 créations paysagères à découvrir en Moselle, en Allemagne et au Luxembourg, à travers un florilège de bijoux végétaux qui se joue des frontières. L'auteur-e disposera d'un accès à la bibliothèque du musée.

La création d'une résidence dans cet espace muséal vise à permettre à des auteur-e-s de mener à bien un projet d'écriture, ainsi qu'un projet de médiations culturelles en lien avec divers publics et sous différentes formes (atelier d'écriture, lecture, conférence, blog résidentiel).

<http://www.robert-schuman.eu/fr/biographie-de-robert-schuman>

<http://www.jardins-sans-limites.com/Jardins-sans-Limites/Nos-jardins/En-Moselle/Jardin-des-Plantes-de-Chez-Nous-Scy-Chazelles-F>

Autour du site, la commune de Scy-Chazelles dans sa partie haute, est un ancien village de vigneron, reconnu pour son patrimoine architectural et naturel. Son tissu associatif et son urbanisation dans sa partie basse lui confèrent un grand dynamisme. L'ensemble est propice au développement d'une interaction riche entre l'auteur-e et le territoire.

Le site accueille un laboratoire hors les murs, soit une délocalisation de l'Université de Lorraine en collaboration avec le Crem, consacré à la résidence d'auteurs et à la littérature contemporaine et européenne. Il s'agit d'une forme institutionnellement inventive qui consiste à déplacer les activités et réflexions en interaction directe avec des lieux urbains au cœur de l'environnement socio-économique et culturel afin de favoriser la création de passerelles entre le monde universitaire et la Cité, théorie et pratique.

<http://crem.univ-lorraine.fr/lunite/equipes-de-recherche/equipe-praxitele>

OBJET DE LA RÉSIDENCE

Selon la convention établie entre la structure d'accueil et l'auteur-e, cette résidence offrira le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité un travail de création en cours concernant toutes les écritures contemporaines (poésie, roman, fiction, essai, jeunesse, BB...).

L'auteur·e sera sollicité·e pour des rencontres publiques ou professionnelles et son accord sera nécessaire à partir de cette base : 70 % création et 30 % médiations. Il·elle doit s'engager, en partenariat avec la structure porteuse, à assurer des actions de médiation 4 à 6 jours par mois, dont une partie auprès de divers publics (habitants, scolaires, universitaires).

L'auteur·e en résidence sera aussi soutenu·e dans sa volonté de rencontrer les auteurs, les éditeurs, les lieux et les manifestations de la région Grand Est concernée. Cette résidence est remise dans les conditions et modalités définies ci-après.

ÉLIGIBILITÉ

L'auteur·e doit au moins avoir publié une œuvre à compte d'éditeur ou avoir une œuvre produite et ne doit pas avoir déjà bénéficié de ce même dispositif durant les 12 derniers mois précédant la date de sélection. Il·elle est choisi·e sur la base d'un dossier (un CV, une bibliographie, un exemplaire des principaux textes publiés ou œuvres, une revue de presse sur les actions significatives déjà réalisées, une note sur les projets en cours et le programme du projet de résidence).

CONDITIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DE LA RÉSIDENCE

L'auteur·e prend à sa charge ses frais de repas et de déplacement hors activités de médiation. Outre la bourse de résidence accordée (2 000 euros par mois), la structure s'engage à assurer la prise en charge de l'hébergement du candidat dans la commune du lieu de résidence (Scy-Chazelles), un aller-retour entre son domicile en France métropolitaine et la structure de résidence, ainsi que ses déplacements professionnels vers les lieux d'interventions pendant le temps de résidence, en lien avec les publics.

Le financement est, comme chaque année, sous couvert d'octroi de la subvention départementale et régionale demandée.

L'auteur·e sera accueilli·e, à quelques pas de la Maison de Robert Schuman, dans une maison d'hôtes (Gîte de France 2 épis). Selon le descriptif, il·elle aura à sa disposition un grand appartement de 87 m², un grand salon salle à manger (télévision TNT, accès internet par Wifi), une cuisine tout équipée (four, machine à laver...). Le lieu au calme inclut un jardin privatif, de plain-pied avec terrasse.

<http://www.godardgite.fr>

Ligne de bus à proximité du gîte vers le centre-ville de Metz (Ligne 5, toutes les 10 minutes *via* le réseau Le Met'). Gîte à 300 mètres de commerces (pharmacie, banques, boulangerie, hypermarché...).

ORGANISATION

La candidature est gratuite.

La désignation de l'artiste boursier sera faite à l'issue de l'examen des dossiers de candidature reçus par un jury composé de plusieurs personnalités du monde culturel.

Si deux candidat·e·s venaient à être classés *ex aequo*, le jury pourrait alors procéder à un entretien par Skype avec chacune des deux personnes.

Les candidat·e·s sélectionné·s et non sélectionné·e·s seront avisé·e·s par mail.

JURY

Le jury attribuera la résidence en fonction de la pertinence et l'intégrité des démarches littéraires de l'auteur.

Le jury est composé de :

- Carole Bisenius-Penin, responsable scientifique du laboratoire hors les murs, maître de conférences (littérature contemporaine) et conseillère littéraire de la résidence
- Emmanuelle Brandenburger, chef de service économie culturelle et création numérique, Direction Culture Patrimoine Mémoire Région Grand Est
- Claire de Guillebon, responsable de la programmation du Livre à Metz-Littérature & journalisme.
- Colette Gravier, conseillère livre et lecture, correspondante archives et langues de France, Pôle démocratisation et industries culturelles, DRAC Grand Est
- Yannick Groutsch, adjoint au maire en charge de la Communication, des Nouvelles Technologies et de la Culture, ville de Scy-Chazelles
- Laurence Lochu-Louineau, conseillère de coopération et d'action culturelle et directrice de l'Institut français du Luxembourg.
- Anne Poidevin, chargée de mission vie littéraire, Direction de la culture, du patrimoine et de la mémoire, service Industries créatives, Région Grand Est
- Laurent Thurnherr, chef d'établissement, Maison de Robert Schuman^[L]_[SEP] et Musée départemental de la Guerre de 1870 et de l'Annexion, Département de la Moselle
- Jacques Walter, professeur des universités, directeur du Crem, Université de Lorraine

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat·e·s intéressé·e·s devront fournir :

1. Lettre de motivation du/de la candidat·e ;
2. Photocopie d'une pièce d'identité du/de la candidat·e ;
3. Photo d'identité ;
4. Curriculum vitae et une bibliographie mis à jour du/de la candidat·e ;
5. Note d'intention décrivant le projet d'écriture et les thèmes d'animation (entre 3 et 5 pages DIN A4) ;
6. Dossier artistique comportant des visuels, des textes, des revues de presse ;
7. Des ouvrages, documents, textes déjà réalisés à adresser par courrier à cette adresse :

Yannick Groutsch, Adjoint au Maire en charge de la Communication, des Nouvelles Technologies et de la Culture
Mairie de Scy-Chazelles, 1 Rue de l'Esplanade, 57160 Scy-Chazelles

Le dossier de candidature doit être envoyé aux adresses suivantes :

yannick.groutsch@mairie-scy-chazelles.fr
carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr

Seuls les dossiers complets et remis dans les délais seront traités.

La date limite d'inscription est fixée au 28 février 2020.

OBLIGATIONS DE L'AUTEUR·E

L'auteur·e consacrera les 8 semaines à ses travaux d'écriture et de rencontres avec les publics et les chercheurs du Crem.

La résidence donnera lieu à la publication d'un carnet, en série limitée (+/- 300 exemplaires), contenant le(s) texte(s) de ce dernier et des publics ayant participés aux ateliers d'écriture. L'auteur·e accepte que des informations le/la concernant (bibliographie, extraits) soient mises en ligne sur les sites internet des partenaires (Mairie de Scy-Chazelles, Maison de Robert Schuman, le Centre de recherche sur les médiations, Université de Lorraine) et les supports de communication utilisés.

VALORISATION DE LA RÉSIDENCE

Les productions littéraires et artistiques pourront être publiées sur les sites évoqués : blog de résidence de l'auteur·e, carnet, entretiens écrits et vidéo, reportage vidéo.

Une restitution sera envisagée après la résidence au moment de la parution du carnet en partenariat avec une librairie indépendante.

AUTEUR·E·S REÇU·E S EN RÉSIDENCE

Octobre 2016 : Jacques Jouet

Octobre 2017 : Jean Portante

Octobre 2018 : Nathalie Man

Sept-novembre 2019 : Fabienne Jacob

CONTACTS

Yannick Groutsch, adjoint au maire en charge de la Communication, des Nouvelles Technologies et de la Culture Mairie de Scy-Chazelles

yannick.groutsch@mairie-scy-chazelles.fr

Carole Bisenius-Penin, responsable du laboratoire hors les murs Crem et conseillère littéraire de la résidence

carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr





Liens :

<http://crem.univ-lorraine.fr/partenariats/laboratoires-hors-les-murs/residence-dauteurs-scy-chazelles-france>

Résidence de J. Jouet 2016

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/5155>

Résidence de J. Portante 2017

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/7759>

Résidence de N. Man 2018

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/9458>

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/9252>

Résidence de J. Jacob 2019

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/12298>

<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/12794>